Les maltraitances, moi j'en parle !

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIONS

Sensibiliser les enfants et les adolescents de la maternelle au lycée

Prévention des maltraitances infantiles et promotion de la bienveillance et du bien-être

Former toutes personnes travaillant avec des enfants

« Les maltraitances infantiles et la chaîne de protection »

Proposer des conférences parentalité et des ateliers

Sur des thèmes liés au bon développement de l'enfant

Association Loi 1901
DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT
Nationale et reconnue d'intérêt général

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale

Édition novembre 2026

Chères toutes, chers tous,

L'année scolaire 2025-2026 a marqué une nouvelle étape cruciale pour notre association, portée par l'engagement sans faille de nos 66 bénévoles, dont 55 responsables départementaux, et plus de 200 intervenants professionnels. Rien que cette année, ce sont 7 115 enfants et 3 036 adultes qui ont rencontré nos équipes sur le terrain. Ensemble, nous avons franchi un cap important : plus de 28 500 enfants sensibilisés et plus de 8 000 adultes formés à ce jour.

Ces chiffres témoignent d'une confiance institutionnelle solidement ancrée, renforcée par des partenariats majeurs, à l'image de notre convention signée avec la Fédération Française de Judo, de notre participation à des groupes d'études avec la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et à la recommandation officielle de la Ville de Bordeaux, notre expertise est reconnue.

Pourtant, l'actualité dramatique nous rappelle que le combat est loin d'être gagné. Les multiples affaires révélées dans les médias agissent comme un signal d'alarme insoutenable. Les lieux censés protéger nos enfants deviennent parfois le théâtre de drames silencieux. Au regard de ces dérives, le fléau des violences sexuelles commises sur les mineurs exige un sursaut collectif immédiat. Nos propres statistiques doivent interpeller : 16 % des enfants nous confient être victimes de maltraitances durant nos interventions ; la violence sexuelle est aussi une réalité douloureuse, frappant massivement les filles comme les garçons. Plus alarmant encore : 69 % d'entre eux ignorent toujours l'existence du numéro d'urgence 119.

Face à cette réalité, il faut outiller les enfants et les adultes. La prévention précoce, la formation obligatoire de l'ensemble des acteurs de l'enfance et le soutien psychosocial immédiat sont des obligations vitales pour repérer les signaux faibles et briser la chaîne des violences.

Malgré l'urgence absolue proclamée dans tous les rapports de la protection de l'enfance, le secteur associatif subit de plein fouet des coupes budgétaires drastiques qui asphyxient nos structures et mettent en péril nos actions de terrain.

Notre message est aujourd'hui un appel pressant à la mobilisation générale. Citoyens, dirigeants d'entreprises, fondations, mécènes : la protection de l'enfance, contre toutes les formes de maltraitance et de violences sexuelles, est une responsabilité partagée. Investir à nos côtés, c'est financer le déploiement de formations professionnelles urgentes, donner des outils pédagogiques gratuits aux élèves et garantir qu'aucun appel à l'aide ne reste sans réponse.

Nous remercions du fond du cœur nos membres, nos intervenants, nos parrains et marraines engagés, ainsi que les institutions locales et nationales qui nous accompagnent.

Rejoignez-nous, soutenez-nous. L'avenir de notre société en dépend.

Bien chaleureusement,

Nathalie Cougny
Directrice générale et fondatrice

Guillaume Émile-Zola-Place
Président

LA PROTECTION DE L'ENFANCE, UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR !

Les données officielles du ministère de l'Intérieur 2025 notamment :

- 1 enfant meurt tous les 7 jours de violences au sein de sa famille
- 76 500 enfants sont victimes de violences sexuelles (210 par jour)
- 58 % des victimes de violences sexuelles sont des mineurs
- 52 % des enfants sont victimes de violences physiques au sein de la famille
- 80 % des enfants subissent des violences éducatives ordinaires (Fondation pour l'Enfance)
- 800 000 enfants seraient victimes de harcèlement scolaire

L'ASSOCIATION RÉPOND À UNE POLITIQUE PRIORITAIRE !

Selon l'article L. 542-3 du code de l'Éducation, la sensibilisation des élèves à la protection de l'enfance et aux droits de l'enfant est prévue à l'emploi du temps : *« Au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, notamment sur les violences intrafamiliales à caractère sexuel, est inscrite dans l'emploi du temps des élèves des écoles, des collèges et des lycées. »*

Un nouveau plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027 a été lancé par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), auquel nous participons à travers deux groupes de travail. Par ailleurs, en 2025, le ministère de l'Éducation nationale a présenté le plan **« Brisons le silence, agissons ensemble »**, auquel nous avons également été associés.

Nos actions s'inscrivent dans le champ des **compétences psychosociales à travers la séance bien-être et bienveillance**. Les compétences psychosociales sont regroupées en trois catégories : cognitives, émotionnelles et sociale afin d'améliorer les relations à soi et aux autres. Elles permettent d'agir sur plusieurs problématiques et d'améliorer la santé globale des enfants.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION À OCTOBRE 2026

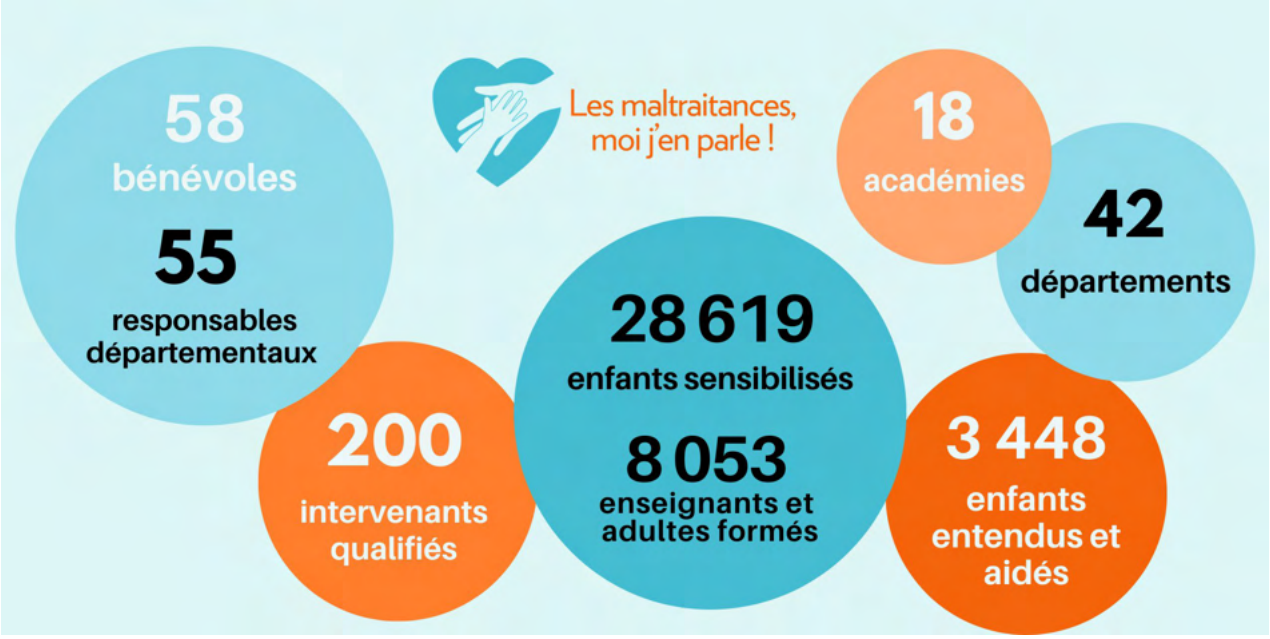

POURQUOI DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET LE BIEN-ÊTRE ?

Notre bilan statistique annuel à juin 2025, **sur 4 133 questionnaires non nominatifs**, montre que :

- 65 % des enfants ne connaissent pas la Convention internationale des droits de l'enfant.
- 69 % des enfants ne connaissent pas le 119.
- 16 % des enfants ont subi une ou plusieurs formes de violence y compris sexuelle.
- 83 % des enfants ont appris des choses importantes lors de l'intervention.
- Grâce à nos interventions, nous avons pu aider plus de 3500 enfants depuis 2021.

LES MALTRAITANCES CONSTATÉES 2025/2026

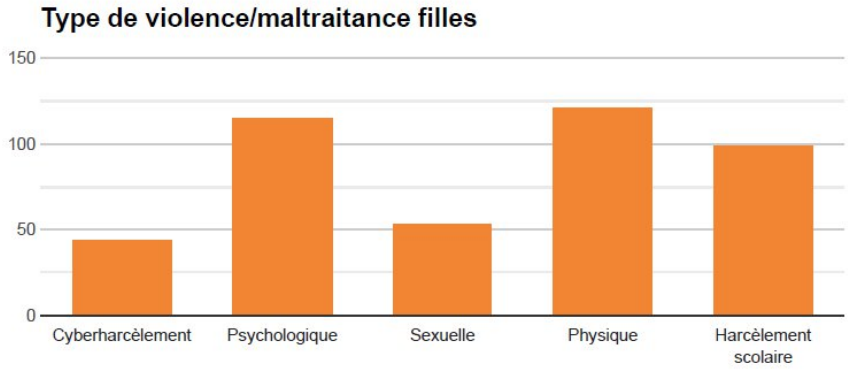

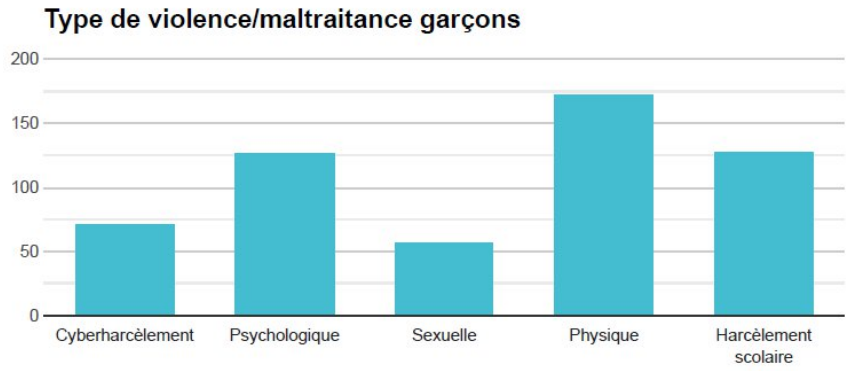

Tous les enfants ont droit à la santé, au respect et à une vie sans violence.

Les maltraitances ont un impact sur la personne elle-même, dans sa relation aux autres, sur les communautés, la vie professionnelle, sur la société tout entière. **En outre, 30% des enfants maltraités reproduisent le même schéma à l'âge adulte**, ne connaissant que celui-ci et plus de **60% des enfants maltraités n'en parlent à personne**.

Inclure un volet bien-être, très complémentaire, apprend aux enfants à mieux gérer leurs émotions, à être dans une meilleure relation à soi, aux autres, à développer l'empathie et la confiance en soi, à respecter leur corps et celui des autres. **C'est une spécificité de l'association**.

Notre expérience, notre connaissance des thématiques et notre pédagogie nous permettent d'aborder ce sujet en toute sérénité avec les enfants. C'est pourquoi cette grande cause **a besoin d'être encouragée et soutenue** afin que nos actions puissent bénéficier au plus grand nombre d'enfants et d'adultes.

NOS ACTIONS

SENSIBILISATION AUPRÈS DES ENFANTS

1/ ATELIER DE PRÉVENTION « HARRY LE CHAT APPREND À ÉCOUTER SON CORPS, À DIRE NON ET À DEMANDER DE L'AIDE ».

Public : moyennes et grandes sections de maternelle
Durée : 1 heure, dont 45 minutes d'atelier
Effectif : groupe de 15 enfants maximum
Matériel : 9 affiches A3 fournies par l'association
Ressource : livret pour les parents
1 intervenant qualifié

Permettre aux enfants de développer des premiers réflexes de protection en apprenant à :

1. Reconnaître les situations où ils se sentent bien et celles où ils se sentent mal.
2. Comprendre que leur corps leur appartient et qu'ils ont le droit d'exprimer leur refus.
3. Comprendre que certaines paroles, certains gestes ou certains comportements sont interdits, même lorsqu'ils viennent d'une personne connue.
4. Identifier un ou plusieurs adultes de confiance.
5. Comprendre qu'en cas de peur, de malaise, de violence ou de secret qui fait du mal, il faut en parler et continuer à en parler jusqu'à être aidé.

Contenu pédagogique :
Une approche adaptée au développement de l'enfant, qui privilégie le jeu, l'expression des émotions et des messages simples, accessibles dès la maternelle.
Une sensibilisation qui s'inscrit dans la durée, en donnant aux enfants des repères fondamentaux qu'ils pourront mobiliser dans leur vie quotidienne.

2/ PRÉVENTION DES MALTRAITANCES FAITES AUX ENFANTS ET PROMOTION DU BIEN-ÊTRE ET DE LA BIENVEILLANCE (Écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, clubs sportifs, foyers ...)

Nous animons 4 programmes adaptés du CP à la Terminale (6 à 18 ans), avec :

- **La prévention,** par la sensibilisation aux droits de l'enfant, aux différentes formes de maltraitance (comment les reconnaître, s'en protéger, à qui en parler), au harcèlement, aux dangers d'Internet et au consentement.
- **Le bien-être,** avec des ateliers ludiques : être bienveillant avec soi et avec les autres, les besoins de l'enfant, les émotions, la gestion du stress, les paroles valorisantes, l'empathie, le respect de son corps et de celui des autres.

Nous distribuons un **dépliant** de l'association pour les parents**, « Ma carte SOS contact »** et un marque page **bienveillance,** créés par l'association.

L'association est agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis le 11 juillet 2025.

L'Éducation nationale est un référent majeur de la protection de l'enfance puisque c'est elle qui alerte ou signale un tiers des enfants en danger ou en risque de l'être. Mais il y a une double difficulté :

- le silence des enfants et adolescents, car un enfant qui ne sait pas, ne peut ni identifier un danger ni en parler,
- le manque de formation, pour repérer un enfant en danger, accueillir sa parole et savoir quoi faire.

Le discours est adapté à l'âge des enfants et adolescents et un temps d'entretien individuel est prévu avec l'établissement après chaque intervention afin d'accueillir la parole, si nécessaire. **La présence d'un adulte de l'établissement est obligatoire durant les séances.** Le projet est co-construit avec les établissements.

ORGANISATION DE NOS INTERVENTIONS

Niveaux CP / CE1 (6/7 ans)

2 classes/groupes en alternance : chaque classe/groupe bénéficie de deux séances d'1h (une sur la prévention des maltraitances et une sur le bien-être et la bienveillance, puis nous inversons les classes/groupes, chaque classe/groupe est donc occupé 2h).

Niveaux CE2 / Terminale (8/18 ans)

2 classes/groupes en alternance : chaque classe/groupe bénéficie de deux séances d'1h30 (une sur la prévention des maltraitances et une sur le bien-être et la bienveillance, puis nous inversons les classes/groupes, chaque classe/groupe est donc occupé 3h, avec une pause entre les deux séances).

- **3 intervenants** (2 pour la séance maltraitances et 1 pour la séance bien-être et bienveillance).
- **Un entretien de bilan a lieu en fin de journée** entre les intervenants et la direction de l'établissement.
- **Un compte-rendu d'évaluation** des interventions et formation est adressé à l'établissement.
- Les repas sont généralement pris sur place, offert par l'établissement, en journée complète.

PROGRAMME

La parole, l'image, la vidéo et l'écrit sont utilisés pour stimuler les différents canaux d'apprentissage des enfants et adolescents. **Notre intervention est d'abord un échange afin d'instaurer le climat protecteur nécessaire à l'approche du sujet.** Au début de chaque thème abordé, nous commençons par demander aux enfants et adolescents ce qu'ils savent, ce qui leur permet d'intervenir, de renforcer leurs propres connaissances et leur prise de conscience.

Nous avons mis en place un protocole rigoureux, adressé à la direction des établissements avant chaque intervention, afin qu'elle s'inscrive dans un contexte protecteur et de confiance pour les enfants.

Nous participons au repérage, l'établissement entend et prend en charge les enfants et adolescents concernés par une forme de maltraitance.

Prévention des maltraitances :

- C'est quoi les droits de l'enfant ?
- La violence physique
- La violence psychologique
- Le harcèlement scolaire / Le cyberharcèlement
- La négligence lourde
- Les dangers d'Internet
- Les violences sexuelles
- Le consentement, qu'est-ce que c'est ?
- Les violences éducatives ordinaires
- Reconnaître un enfant en danger
- Les raisons du silence des enfants
- Comment et à qui en parler ?

Bien-être et bienveillance :

- C'est quoi la bienveillance ?
- Être bienveillant avec soi-même
- Être bienveillant avec les autres
- Les besoins de l'enfant
- Les émotions, parlons-en !
- La respiration, à quoi ça sert ?
- Les paroles valorisantes
- L'empathie / Le sourire
- Les compliments
- S'apaiser, gérer son stress
- Un geste bienveillant
- Le retour sur soi

Objectifs du programme

- Connaître la Convention internationale des droits de l'enfant et les droits de l'enfant.
- Reconnaître les différentes formes de maltraitance.
- Connaître les limites. Savoir dire non !
- Pouvoir parler et savoir à qui le plus tôt possible.
- Diminuer les violences sur les enfants et adolescents et entre eux.
- Développer l'empathie et la bienveillance.
- Respecter son corps et celui des autres.
- Connaître le consentement.
- Identifier ses émotions et savoir les gérer.

QUELQUES COMMENTAIRES DES ENFANTS

- *Bonne intervention pour prévenir*
- *Ça permet d'aider et d'en finir avec ces violences*
- *C'est bien il est important d'en parler*
- *Aide les enfants à parler, ça ouvre les yeux*
- *Cette intervention va servir à d'autres personnes*
- *J'ai adoré car on a pu participer*
- *Ça t'apprend des choses que tu connais pas forcément*
- *C'était très instructif pour le bien des personnes*
- *Cela permet de se rendre compte si des enfants sont maltraités*
- *C'est bien de parler de la maltraitance pour la prévention*
- *Je pense que tout le monde doit être sensibilisé à cela*
- *C'est important pour que les enfants soient conscients du danger*
- *Je trouve que vous faites de bonnes actions merci beaucoup*
- *De très jolies personnes, très intéressant c'était bien expliqué*
- *Important au point de changer la vie d'un enfant*

INTERVENTION AUPRÈS DES ADULTES

1. FORMATION « LES MALTRAITANCES INFANTILES ET LA CHAÎNE DE PROTECTION »

Pour les établissements scolaires

- **Sensibilisation de 3 heures**
  L'association propose une sensibilisation à destination des enseignants et du personnel encadrant lors de nos interventions en milieu scolaire. Nous l'organisons **obligatoirement** en amont de nos interventions avec les enfants. Elles apportent les connaissances nécessaires pour protéger un enfant.

Pour toutes les personnes travaillant avec des enfants (centres de loisirs, crèches, ATSEM, agents des communes (cantine, entretien), éducateurs, médiateurs scolaires, MECS, centres sociaux, étudiants, clubs sportifs, etc.).

- **Sensibilisation de 3 heures.**
- **Formation sur 1 journée** avec des cas pratiques adaptés.
- **Formation sur 2 jours** avec des cas pratiques et des mises en situation sur l'accueil de la parole de l'enfant et la rédaction d'une information préoccupante (IP) et d'un signalement.

1 - Les maltraitances infantiles

- Les Droits de l'enfant (CIDE)
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- Zoom sur le cerveau de l'enfant
- La notion de vulnérabilité
- Quand commence la violence ?
- Qui sont les agresseurs d'enfant ?
- Quelques données officielles
- Les violences physiques et psychologiques
- La négligence lourde
- Les violences sexuelles
- Le syndrome du bébé secoué
- L'enfant exposé aux violences conjugales
- La violence éducative ordinaire (VEO)
- Le harcèlement / Le cyberharcèlement
- Les facteurs de la maltraitance
- Les conséquences des maltraitances
- Les signaux d'alerte

2 - La chaîne de protection

- La protection de l'enfance
- Quelle est ma responsabilité ?
- Tous concernés !
- Les délais de prescription
- Enfant en danger ou en risque de l'être, quoi faire ?
- Qui contacter : des dispositifs officiels
- Le rôle du 119
- Le rôle de la CRIP
- Distinguons signalement et IP
- Il est possible de contacter directement
- Que se passe t-il ensuite ?
- La complexité du silence des enfants
- Les raisons du silence des enfants
- L'accueil de la parole de l'enfant
- Alerter/signaler, l'affaire de tous !

2. FORMATION « PRÉVENTION DES MALTRAITANCES, BIEN-TRAITANCE, GESTION DU STRESS, COHÉSION D'ÉQUIPE »

Pour les encadrants d'enfants et adultes en situation de handicap, notamment l'autisme.

Formation sur 1 journée de 7h :

- Études de cas et mises en pratique autour de situations professionnelles en établissement médico-social (repas, crise d'un résident TSA, demande de contact physique, situations à risque).
- Apports théoriques : compréhension des comportements, particularités de l'autisme, prévention des maltraitances et promotion de la bientraitance.
- Travail sur la cohésion d'équipe : communication, gestion des tensions et clarification du cadre professionnel.
- Identification des différentes formes de maltraitance et des signaux d'alerte.
- Gestion du stress professionnel et prévention de l'épuisement.
- Temps d'échanges, questions-réponses et exercices de relaxation.

3. ATELIER CAS PRATIQUES

Pour les professionnels, l'association propose des ateliers de **2 heures** sur des **cas pratiques** afin d'approfondir une thématique, participation active du public. Ces cas pratiques peuvent compléter la sensibilisation de 3 heures (16 cas pratiques adaptés disponibles).

4. ATELIER SUR UN THÈME SPÉCIFIQUE

Pour les parents et les professionnels, l'association propose plus de 70 ateliers de 3 heures avec des outils, jeux de rôle, pour approfondir une thématique liée au bon développement de l'enfant, l'enfance ou à la protection de l'enfance.

Selon les départements, nous proposons différents thèmes :

- La communication non violente
- Violences conjugales / Violences intrafamiliales
- La médiation et la méthode de préoccupation partagée
- L'accueil de la parole de l'enfant et la rédaction d'une information préoccupante (IP)
- Les violences éducatives ordinaires (VEO)
- Les violences sexuelles, ...

L'association s'engage dans l'accessibilité de ses formations aux participants en situation de handicap

5. ATELIER BIEN-ÊTRE « LE CHEMIN VERS SOI ET LES AUTRES »

Pour les adultes et les femmes victimes de violence. Le stress envahit trop souvent notre quotidien, il est un facteur déclencheur de maladies et de comportements inappropriés. C'est pourquoi nous avons créé un atelier **bien-être de 2h30**, afin d'améliorer également la relation adulte/enfant.

La bienveillance revêt différents aspects qui permettent de cheminer vers le bien-être, la confiance et l'estime de soi. Au travers de cette formation, les participants pourront expérimenter des techniques visant la connaissance de soi et des autres.

PROGRAMME AVEC UN INTERVENANT

- Compliments
- Confiance en soi
- Estime de soi
- Roue des émotions / besoins fondamentaux
- Respiration abdominale
- Relaxation
- Sourire
- Paroles valorisantes / Gestes bienveillants

Objectifs du programme

- Développer l'estime de soi
- Être à l'écoute des messages que nous envoie notre corps
- Identifier et caractériser les émotions et les besoins fondamentaux
- Identifier et expérimenter des outils bienveillants vers soi : respiration, relaxation, etc.
- Appréhender les relations avec les autres dans la bienveillance et la confiance

6. CONFÉRENCES PARENTALITÉ

Nous proposons plus de 180 conférences de 2 heures sur des thèmes relatifs à la parentalité et au bon développement de l'enfant : *La petite enfance - Les adolescents - Les violences éducatives ordinaires - Le harcèlement scolaire - Les neurosciences et le cerveau de l'enfant - Les écrans - La communication non violente - Les violences conjugales - La parentalité - Les violences infantiles - La chaîne de protection - Attachement, besoins de l'enfant, gestion des émotions - Une posture ajustée pour les professionnels de la relation d'aide et de soutien - Le bien-être au travail - Etc.*

Ces conférences sont délivrées par des **experts de l'association** et sont destinées aux parents, futurs parents et aux professionnels. Pour toute information complémentaire ou pour programmer une conférence, un ciné-débat, apéro parents, café des parents, merci de contacter Alexandra Albert : alexandra.albert.lmmjp@gmail.com

ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !

AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS ?

Les établissements scolaires, centres de loisirs, clubs sportifs, foyers, MJC, ... qui nous contactent directement.
Les ministères et collectivités territoriales, soutiennent nos actions et nous subventionnent.
Les inspections académiques, elles nous aident à déployer nos interventions dans les établissements.
Les élus, relais majeurs, favorisent nos interventions.
Les associations de parents d'élèves, très motivées, construisent les projets avec nous.

PARTENARIATS ET ÉVÉNEMENTS

L'association a reçu l'**agrément national du ministère de l'Éducation nationale** le 11 juillet 2025. Cet agrément vient marquer la reconnaissance de notre travail au sein des établissements scolaires.

« Brisons le silence, agissons ensemble », nous remercions le ministère de l'Éducation nationale, de nous avoir associés au plan de lutte contre les violences à l'école.

Direction Générale de la Cohésion Sociale, participation à deux groupes de travail dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023/2027 et à la campagne de communication.

Fédération Française de Judo, grâce à notre parrain **David Larose**, numéro 1 mondial, l'association a signé une convention avec la Fédération afin de former les entraîneurs et personnels des Comités répartis sur tout le territoire.

L'association a obtenu le Prix salariés 2025 **« Engagé(e), mon asso a du Prix »** organisé par la Fondation Crédit Coopératif auprès des collaborateurs et collaboratrices du Groupe Crédit Coopératif.

Gendarmerie nationale, création d'une règle de prévention du (cyber)harcèlement pour les mineurs en partenariat avec la Gendarmerie nationale et Groupama : « Je tire un trait sur le (cyber)harcèlement ».

Audition à l'Assemblée nationale, Nathalie Cougny a été auditionnée à l'Assemblée nationale le 26 mars 2025 dans le cadre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation. Enquête sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires.

Prix 2024 de la prévention de la gendarmerie nationale, Nathalie Cougny a été sollicitée pour être membre du Jury.

Secrétariat d'État à l'Enfance, participation à l'élaboration du clip de la campagne nationale 2023 de prévention des violences sexuelles.

UDAF 78, l'association est agréé et partenaire pour proposer des actions envers les parents.

Emma Daumas, marraine de l'association. Écriture et production complète de la chanson « Maltraitances, c'est fini ! » avec les élèves de 6ème et la classe musique du collège de Bréval, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines. Enregistrement d'un clip professionnel.

France télévisions, clip « Éduquons sans violences », en partenariat avec l'association StopVEO, Enfances sans violences et le secrétariat d'État à l'Enfance 2021, sur la plateforme éducative LUMNI, contrat de 6 ans.

L'ÉQUIPE

Nathalie Cougny
Directrice générale et fondatrice
Ecrivaine / Artiste peintre

Guillaume Emile-Zola-Place
Président
Membre du CA
Colonel de gendarmerie

Kadiatou Sissoko
Secrétaire générale
Membre du CA
Responsable sociale de territoire

Sophie Huberson
Secrétaire générale adjointe
Membre du CA
Retraitée

Alan Ollivrin
Trésorier
Membre du CA
Formateur / Directeur de session

Alexandra Albert
Membre du CA
Formatrice / Coach certifiée

Isabelle Lecoq
Membre du CA
Sophrologue certifiée RNCP

Daniel Level
Membre du CA
Maire de Fourqueux

Cécile Rose
Membre du CA
Formatrice / Thérapeute intégrative

Noyré Gadegbeku
Membre du CA
Directrice générale

FONCTIONS BÉNÉVOLES

Référentes des responsables départementaux

Catherine Delsol
delsolcat@gmail.com
Nouvelle Aquitaine / Occitanie / Centre-Val-de-Loire

Noyré Gadegbeku
noyrenalla@gmail.com
Île-de-France / Hauts-de-France / Grand-Est

Christelle Thauvin
thauvin.christelle4@gmail.com
Pays-de-la-Loire / Normandie / Bretagne

Isabelle Lecoq
ilecoq.lesmaltraitances06@gmail.com
PACA / Auvergne-Rhône-Alpes / Bourgogne-Franche-Comté

Référente handicap / Formations internes

Cécile Rose
cecilerose.accompagnement@gmail.com

Relations avec les élus

Daniel Level
daniellevel78112@gmail.com

Partenariats privés

Guillaume Émile-Zola-Place
g.emilezolaplace@yahoo.fr

Sophie Huberson
sophie.huberson@gmail.com

Isabelle Lecoq
asso.lesmaltraitances@gmail.com

Alan Ollivrin
maltraitancesmoijenparle@gmail.com

Subventions publiques

Isabelle Lecoq
asso.lesmaltraitances@gmail.com

En charge des conférences

Alexandra Albert
alexandra.albert.lmmjp@gmail.com

Emma Daumas
Marraine
Auteure, compositrice, interprète

Elisa Sergent
Marraine
Actrice, auteure

David Larose
Parrain
Champion de Judo

Eric Coudert
Ambassadeur de l'association
Auteur jeunesse

LES RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX ET LES INTERVENANTS

LES RESPONSABLES DEPARTEMENTAUX

Les responsables départementaux exercent leurs fonctions à titre bénévole. Ils peuvent être également intervenants.

En coordination étroite avec leur référente et la directrice générale, ils assurent le pré-recrutement des intervenants ainsi que le déploiement des actions de l'association dans leur département.

Pour contacter le responsable d'un département, cliquez sur ce lien :
https://www.les-maltraitances-moijenparle.fr/inc/association/referents-les-maltraitances.php

LES INTERVENANTS

Afin de garantir la qualité des interventions, l'association fait appel à des intervenants indépendants, professionnels et rémunérés pour leurs prestations.

La sélection définitive de ces intervenants est effectuée par la directrice générale, selon des critères exigeants portant sur la formation, l'expérience et les compétences pédagogiques.

Les intervenants bénéficient d'une formation spécifique aux supports et aux méthodes de l'association.

Ils délivrent tous les mêmes contenus et utilisent les mêmes éléments de langage lors de leurs interventions.

Chaque intervenant s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte éthique de l'association, et doit fournir chaque année une attestation d'assurance professionnelle ainsi qu'un extrait de casier judiciaire vierge.

Tous sont qualifiés dans leur domaine : chefs de service éducatif, formateurs et formatrices, médiatrices familiales, consultants en parentalité, avocats, référentes violences, gendarmes retraités de maisons de protection des familles, éducateurs et éducatrices spécialisés, sophrologues, psychologues cliniciens, assistants sociaux, pédopsychologues, psycho-criminologues, infirmières, coachs certifiés, magistrate, ...

J'EN PARLE ÉDITIONS

L'ENFANT AU CŒUR DE SON DÉVELOPPEMENT !

ALICE ET LÉO ONT LEUR MOT À DIRE - UNE NOUVELLE COLLECTION JEUNESSE À PARTIR DE 8 ANS.

Afin que les enfants puissent repartir avec un support à la suite de nos interventions, l'association a créé **J'en parle éditions**.

Cette collection se distingue d'emblée par un subtil mélange de contenu pédagogique et de récit ludique, alors que **les thèmes abordés sont précisément des sujets sensibles au regard du bon développement de l'enfant.**

Elle aborde des sujets, des événements ou des difficultés que peut rencontrer l'enfant au cours de sa vie et dans sa famille, mais aussi elle explique comment les surmonter.

Cette approche peut également être **un support de communication et de réflexion** entre les parents ou les professionnels et les enfants.

ALICE ET LÉO ONT LEUR MOT À DIRE SUR LES MALTRAITANCES FAITES AUX ENFANTS ! **Un album inédit pour sensibiliser les enfants et informer les parents.**

INFORMER C'EST PROTÉGER !

Ce premier album porte sur les différentes formes de maltraitances infantiles. Il permet d'acquérir des connaissances, de renforcer la prise de conscience et donne des conseils utiles pour modifier les comportements.

Il informe les enfants et implique les parents pour une meilleure compréhension et prévention, grâce à un glossaire à la fin de l'album. Les enfants pourront également découvrir un personnage illustre en rapport avec la thématique.

SYNOPSIS DE L'ALBUM

Léo rentre un peu chamboulé de l'école : ce n'était vraiment pas une journée comme les autres. Il y a eu un grand silence quand l'enseignante est entrée dans la classe avec deux personnes d'une association pour parler des maltraitances faites aux enfants. Elle a distribué un livre et, avant de commencer, elle a dit aux élèves : « Vous en parlerez aussi avec vos parents. » Léo raconte à sa maman et à sa sœur Alice ce qu'il a appris sur les différentes formes de maltraitance et pourquoi il est important d'en parler et d'être bienveillant avec les enfants.

+ 4 000 livres distribués gratuitement lors de nos interventions !

CONTRIBUEZ À INFORMER ET À PRÉVENIR LES MALTRAITANCES INFANTILES !

COMMANDEZ DES LIVRES

- **A partir de 50 exemplaires,** collectivités, organismes, entreprises, associations, acteurs majeurs de la prévention, vous pouvez nous commander des livres afin de les diffuser vous-même dans tous les lieux de vie des enfants.

- **A partir de 1000 exemplaires**, devenez partenaire de ce projet. Nous vous proposons un tirage exclusif avec la possibilité de publier un texte soulignant votre engagement dans le livre et d'y faire figurer votre logo. Les livres seront diffusés par vous-même ou par nos soins dans les écoles et centres de loisirs. Votre logo figurera sur nos supports et sur notre site Internet.

Les livres peuvent également être inclus dans la demande de devis.

L'intégralité des ventes revient à l'association. Ainsi, vous nous aider à développer nos actions de prévention auprès des enfants, les formations adultes et les conférences pour les parents.

Soutenir la cause des enfants, c'est investir pour le présent et l'avenir, c'est contribuer à faire diminuer les maltraitances sur les enfants, merci !

Caractéristiques du livre imprimé en France :

Paru le 9 février 2025

- **Prix unitaire 8.50 euros TTC + frais de port**
- Format relié à la française : 125 x 175 mm (Poids 128 g)
- 48 pages - Impression en Quadri
- Auteur Nathalie Cougny – Illustratrice Allison Hornung
- Éditeur Cyrille Zola-Place - Graphiste 16p design
- Dépôt légal 1er trimestre 2025
- ISBN : 978-2-9597507-0-0

Pour toute information, contactez-nous : jenparle.editions@gmail.com

CHARTE ÉTHIQUE DE L'ASSOCIATION

Les membres de l'association s'engagent à faire preuve **d'une parfaite probité**, en toutes circonstances, que ce soit dans l'association ou en dehors.

Les membres de l'association doivent impérativement **correspondre à son image** et en aucun cas avoir un discours politique, religieux, sectaire, ou de tout ordre contraire à l'éthique de l'association, apolitique et non confessionnelle.

L'association respecte **les valeurs de la République et de la laïcité**.

Les interventions auprès des enfants sont une sensibilisation aux différentes formes de maltraitance, **l'association est particulièrement attentive à ces points** :

- Nous ne stigmatisons pas les parents ni ne les désignons directement lors des interventions.
- Nous ne nous adressons pas directement aux enfants, mais nous parlons « des » enfants en général afin de rester neutres.
- Nous ne prenons pas d'exemple précis de situation pour délivrer cette sensibilisation afin de ne pas « enfermer » les enfants dans une histoire inconnue pour eux, complexe à comprendre et afin de ne pas favoriser la représentation ou l'imaginaire.
- Nous n'employons pas de termes « crus » avec les enfants.
- Notre approche est adaptée à l'âge des enfants et délivrée dans un cadre bienveillant, nous ne créons pas de peurs infondées.

La maltraitance envers les enfants est un sujet délicat qui demande une approche adaptée, des compétences spécifiques, une pédagogie et une connaissance approfondie du sujet. Les intervenants auprès des enfants **sont recrutés sur des critères très rigoureux**. Ils doivent également fournir un extrait de casier judiciaire vierge et se tenir au programme conçu par l'association.

Un protocole précis est mis en place avec les établissements pour pouvoir faire prendre en charge les enfants concernés par une forme de maltraitance. Aucun enfant qui a manifesté une situation n'est laissé de côté.

Tous les membres signent le règlement intérieur de l'association qui reprend la charte éthique.

Les maltraitances,
moi j'en parle !

MERCI À NOS PARTENAIRES ET À NOS SOUTIENS !

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

- **Financée** par le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Ville et du Logement, la Direction Générale de la Cohésion Sociale, l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires, la préfecture du Val-de-Marne.
- **Avec le parrainage** du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Essonne Terre d'avenirs · Nord le Département est là · Yvelines Le Département · Puy-de-Dôme Mon département · Gally Mauldre Communauté de communes · Mitry-Mory Ville solidaire · Massy Ma Ville Avance · Villiers-sur-Marne · Charenton-le-Pont · Dourdan · Mairie de Toulouse · Ville de Bordeaux · Marne et Gondoire communauté d'agglomération · Paris · Valenton Cap vers l'avenir · Ville de Clermont-Ferrand · fcpe Puy-de-Dôme · Autisme & Familles Hauts de France · France Judo · Odel · Udaf Yvelines Unis pour les familles · Rotary Club Angers Plantagenêt · Club Rotary Mulhouse Vosges · Fondation Crédit Coopératif Pour une économie sociale et solidaire · Fondation Amnesty International France · Aplim · Familles rurales Vivre mieux ! Mayenne · Allocations familiales Caf des Yvelines

Les maltraitances, moi j'en parle !

LES MALTRAITANCES, MOI J'EN PARLE !

Association loi 1901 – Défense des droits de l'enfant

- *Nationale - Reconnue d'intérêt général*
- *Agréée par le Ministère de l'Éducation nationale*
- *Organisme de formation n° 11788715578*

Siège social : 26, impasse du Moulin à Vent - 78450 Villepreux
RNA W784009932 - SIRET 88891634300021

Contact : asso.lesmaltraitances@gmail.com

www.les-maltraitances-moijenparle.fr